

Prises de bec sur la gestion des pigeons

Pour réguler les pigeons présents sur son territoire, la mairie de Cognac a choisi une méthode plutôt radicale : la carabine. De quoi provoquer l'ire des défenseurs de la cause animale... et mettre en lumière un enjeu de plus en plus politique sur lequel les élus ont bien du mal à se positionner.

É moi à quelques mois des élections municipales. Une pétition visant la mairie de Cognac publiée fin novembre 2025 a recueilli près de 25 000 signatures... soit 7 000 de plus que le nombre d'habitants que compte la commune. Qu'a-t-il bien pu se passer pour que cette ville de Charente soit la cible d'une telle mobilisation ? La réponse est à chercher dans le ciel, car c'est là que niche l'ennemi numéro 1 de la municipalité : les pigeons. La ville en serait envahie. Elle est à tout le moins assez embêtée pour avoir **déclenché une riposte des plus extrêmes : la régulation à la carabine.**

Deux campagnes de tirs ont été programmées : celle de fin novembre ayant mis le feu aux poudres, la mairie n'a pas souhaité s'exprimer sur la seconde, alors prévue du 19 au 21 janvier 2026. Auprès du quotidien limousin « Le Populaire du Centre », elle rappelle cependant que **les pigeons sont considérés comme des nuisibles et que, malgré la controverse, la solution de régulation fonctionne.**

Si la bataille de Cognac contre les volatiles peut prêter à sourire, la problématique cause du souci à bien des élus. Car **c'est aux mairies qu'incombe le maintien de la salubrité sur la voie publique. Or, en trop grand nombre, les pigeons sont responsables de nuisances**, comme le souligne cette habitante de Saint-Venant (Pas-de-Calais) sur Facebook : « Ma maison est envahie par ces



ILLUSTRATION NINI LA CALLE

A Cognac, la régulation à la carabine pour se débarrasser des volatiles nuisibles ne fait pas l'unanimité.

nuisibles dont les déjections salissent les rues [...]. J'espère vraiment que les moyens déployés seront à la hauteur de ce problème qui perdure depuis bien trop longtemps.»

Dans cette petite ville de 3 000 habitants, le maire (Divers droite) André Flajolet assume de **capturer et de gazer les pigeons, une méthode également jugée cruelle par les associations.**

« Ils se massent sur les toitures et font des dégâts à cause de leurs fientes. Leur nombre augmente au fur et à mesure », justifie-t-il. De quoi « satisfaire les riverains » malgré la réception de quelques « lettres vindicatives ».

Aux antipodes de cette stratégie, mais avec la même volonté de plaire, **Bourges (Cher) a cessé ses campagnes de gazage en 2024, à la suite d'une offensive**

médiatique lancée par l'association PAZ (Projet Animaux Zoopolis). Face à l'indignation publique, la mairie — qui assure qu'elle planchait déjà sur le sujet — a pris sa décision « au moment où elle a dû répondre à la presse ». Pourtant, loin de revendiquer la position du maire socialiste sortant Yann Galut, l'adjointe déléguée au bien-être animal Catherine Menguy préfère aujourd'hui taire cette avancée, de crainte « que les gens ne fassent des réflexions ». En répondant aux doléances des défenseurs des animaux, elle appréhende désormais la réaction du camp adverse...

« Rendre public le traitement réservé aux pigeons a bousculé pas mal de mairies », se félicite pour sa part Amandine Sanvisens, cofondatrice de PAZ. Véritable poil à gratter, l'association recense les pratiques des plus grandes villes françaises, tout en proposant des **alternatives aux méthodes létales comme la mise en place de pigeonniers contractifs, où les œufs sont stérilisés.** De quoi permettre au sujet de prendre de l'ampleur politiquement. Une quinzaine de candidats aux élections municipales ont déjà signé la charte de l'association PAZ « pour une ville qui prend au sérieux la cause animale ». Une proposition de loi a par ailleurs été déposée par des députés de la France Insoumise début 2025 afin d'interdire « les méthodes cruelles » sur les pigeons.

Brianne Huguerre-Cousin